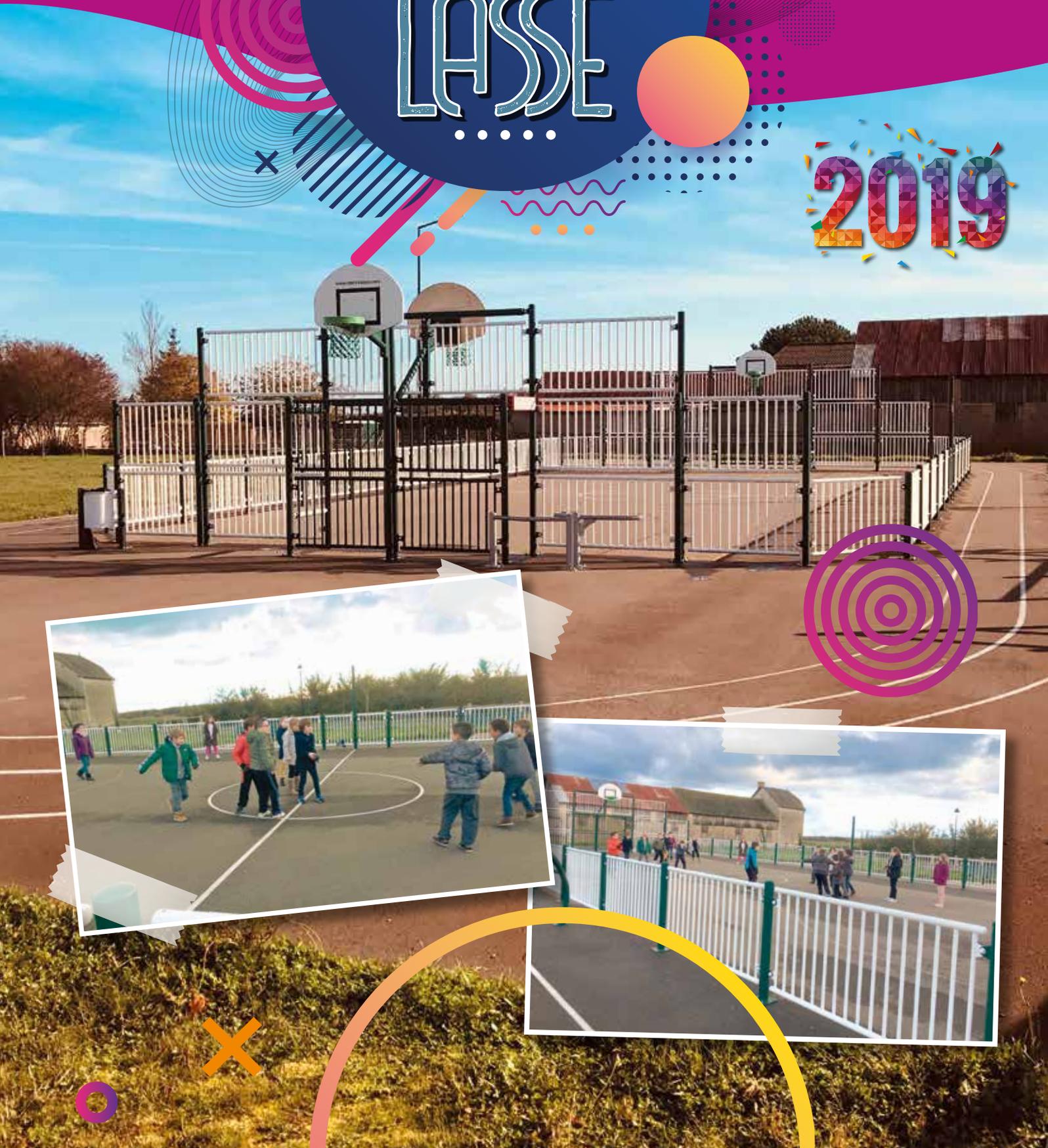


BULLETIN MUNICIPAL LASSE

2019





2019 aura été une année difficile, avec une sécheresse annonciatrice de difficultés grandissantes pour les années

à venir et une situation qui ne s'améliore pas pour les agriculteurs.

Pour les élus, elle aura très chargée, avec la mise en place de réformes nombreuses concernant l'organisation de nos collectivités locales.

Au niveau de Lasse, nous avons perdu plusieurs personnes qui nous étaient chères : Raymond RABOUIN, Mme Gisèle LATOUR et Mr Claude BEUROIS.

Plusieurs nouveaux habitants sont venus compléter nos deux seules naissances ; notre population a dû rester inchangée. Comme dans d'autres villages, nous espérons garder assez d'élèves pour maintenir nos deux classes : à la rentrée 2020 ; les enfants de CM2 qui vont partir au collège devraient être remplacés par d'autres en nombre suffisant pour maintenir les effectifs du RPI

Notre village reste vivant et cette année encore, nous avons pu organiser notre fête de la Saint Méen, grâce à nos bénévoles qui sont malheureusement moins nombreux. L'autre grand moment a été le comice où le char de Lasse était un moulin ; bien sûr, avec le meunier qui ne dormait pas, nous en avons profité pour semer des grains de blé sur tout le public des rues de Dénezé.

Notre programme de travaux qui avait été fixé avant d'entrer dans la commune nouvelle se termine enfin. La cour de la mairie a été refaite, plus tard que prévu, car

il a fallu revoir le projet, à la demande de l'architecte des Bâtiments de France, qui a retrouvé le plan d'origine. Le parking de la salle des fêtes va enfin commencer dans les semaines qui viennent ; il vient compléter cette belle salle qui est très souvent utilisée, et qui contribue réellement à l'attractivité de notre joli village.

Je ne peux passer sous silence des comportements attristants. Trop souvent, nous constatons des dégradations gratuites, voire indécentes, y compris sur la gerbe du 11 novembre et les drapeaux tricolores qui ont été cassés : à l'école, certains enfants ont une attitude injurieuse de vis-à-vis des adultes ou violente entre eux, même chez des très jeunes. On trouve des chiens errants qui peuvent causer des accidents graves sur la route ; rien ne permet de retrouver leur propriétaire. Ces derniers ignorent leurs responsabilités et s'en remettent lâchement aux autres, alors qu'il suffirait de mettre leur numéro de téléphone sur le collier du chien.

Le mandat qui se termine aura été très lourd : la population s'y perd un peu et les élus sont fatigués. Pourtant Lasse a toujours été largement représentée au Conseil Municipal de Noyant-Villages. Remercions aussi ceux qui ont beaucoup œuvré pour maintenir de la vie sous différentes formes au sein de cette commune et pour leur travail dans les commissions de Noyant Villages : Alain Faligand, Sylvie Naulet, Nicole Byzery et Jean Claude Gallet.

Nous devons aussi beaucoup à Céline ; au-delà de notre reconnaissance, son implication l'a conduite à exercer désormais le rôle important de coordinatrice des secrétaires de mairie, rôle précieux pour celles-ci comme pour la hiérarchie de la commune nouvelle.

Après quelques tâtonnements, les services techniques ont trouvé la bonne organisation pour les travaux dans notre commune et nous avons le plaisir de retrouver dans notre village l'excellente actrice de Noventus qu'est Edwige DELAHAIE, accompagnée de son collègue d'Auverse, Philippe COSNEAU.

Nous avons devant nous de grands chantiers et la perspective d'opérations prometteuses.

La commune nouvelle réalise un PLU, opération longue qui sera terminée en 2021 après les élections et qui fixera des règles plus souples que celles qui sont en vigueur actuellement.

Au niveau de Baugeois Vallée, nous arrêtons un plan climat qui va lancer de nombreuses actions pour s'adapter au changement climatique et au problème de l'énergie. Il faudra que beaucoup se mobilisent pour les mettre en oeuvre. Puisque les élus seront moins nombreux que maintenant, on peut espérer que beaucoup de sortants pourront trouver du temps pour y aider.

Parmi les nouvelles opérations, les études pour les serres s'achèvent et la décision va être prise très prochainement. Elles s'accompagnent d'un centre de méthanisation dans le Noyantais et dans le Baugeois, et de l'installation d'une station de GNV (Gaz naturel pour les véhicules) au rond-point de Lasse.

Enfin, la fibre devrait être déployée en 2021, apportant des capacités de traitement inespérées : entretemps, nous aurons à élaguer nos haies et surtout à définir une adresse très précise pour toutes nos habitations et lieux pour

pouvoir les identifier facilement même s'ils ne reçoivent pas de courrier : c'est en effet nécessaire pour aider les services d'urgence (SAMU, SDIS) à intervenir très rapidement et pour installer la fibre au bon endroit. Ainsi nous allons donner un nom à toutes nos routes, la Poste fixant un numéro qui correspondra au nombre de mètres à partir du village.

Le nouveau mode de scrutin va poser des problèmes nouveaux de fonctionnement. Les élus seront moins nombreux dans chaque commune déléguée, et il leur faudra l'aide de quelques bénévoles.

Quelles que soient les décisions à prendre pour la vie de nos villages, ne donnons pas l'impression qu'on veut rester entre nous ; il est très important d'être ouverts sur nos voisins, non seulement au sein de la CN mais aussi sur BV, c'est-à-dire le Baugeois et la Vallée. Il faut aussi donner à ceux-ci l'envie de travailler avec nous, en leur présentant une image positive : sachons passer par-dessus les querelles de personnes, pour avancer.

Nous serons confrontés durant cette année 2020 à des enjeux très lourds ; je souhaite que nous arrivions à y faire face de façon très positive et motivante, afin de montrer que nous avons confiance dans notre avenir et dans celui de nos enfants.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite une très bonne année à toutes et à tous.

VŒUX DU MAIRE

Le vendredi 17 janvier 2020
à 19 h à la Lassoise

Horaires d'ouverture DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9H00 à 12H30

Tél : 02 41 82 21 54

Fax : 02 41 82 20 00

E-mail : mairie.lasse@noyant-villages.fr

Site de Noyant-Villages :
www.noyant-villages.fr

■ SERVICE DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le service de ramassage est assuré :

- dans le bourg : tous les mercredis,
- en campagne : un mercredi sur deux, semaines impaires
- un vendredi sur deux, semaines impaires pour les habitations situées du giratoire à Auverse jusqu'à l'établissement du nouveau calendrier.

En cas de jour férié, le ramassage est effectué le premier jour ouvrable suivant.

Les piles usagées peuvent être déposées en mairie et dans la classe primaire dans un container spécial.

Les cartouches d'imprimantes et les téléphones portables peuvent être déposés à l'école élémentaire.

État civil

Naissances

POULET Lilou 31 mars
DE SPIEGELEER Tyagoh 14 septembre

Mariage.....

MICHENOT Philippe et THUREAU Sophie
21 septembre



Décès

RABOUIN Raymond 28 février
LATOUR Gisèle 03 juillet
BEUROIS Bernard 28 septembre

■ LA CANTINE MUNICIPALE

Les menus sont réalisés conjointement par Mmes LEPETICORPS Béatrice (Lasse) et Karine DUPPERAY (Auverse). Le temps du repas est d'environ quarante-cinq minutes : de 12H15 à 13H00. La surveillance sur la cour et pendant le déjeuner est assurée par Mmes ROBERT Chantal, CHAPDELAINE Christine, ERVE Caroline et LEPETITCORPS Béatrice.

LES TARIFS SONT LES SUIVANTS :

- Repas enfants : 2.45€
- Repas adultes : 5.00 €

Les menus papiers sont distribués à tous les enfants en début de mois.

■ LA GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie périscolaire est assurée par Mme ROBERT Chantal.

Les horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7H15 à 8H35 puis surveillance de 8H35 à 9H00.
Et surveillance de 16H25 à 17H00, puis garderie de 17H00 à 18H45.

Possibilité de garderie le matin avant 08H00 sur demande faite au moins 48 heures à l'avance, auprès soit de la Mairie soit de l'élú chargé des affaires scolaires, dont le numéro de téléphone a été communiqué dès la rentrée aux parents d'élèves.

Pendant le temps de la garderie du soir, un goûter est proposé aux enfants restants après 17H.

Les tarifs :

Quotient familial < 600€	1.60€/l'heure	0.40€/un quart d'heure
Quotient familial > 600€	1.88€/l'heure	0.47€/le quart d'heure

Pour ces deux prestations, la facturation est gérée par le service finances de Noyant-Villages.

Une facture est adressée aux familles chaque mois, sur la base de pointages quotidiens réels.

Celle-ci est transmise par voie postale et également disponible sur l'espace famille.

Elle est à régler à la trésorerie de Baugé-en-Anjou par :

- Numéraire
- Chèque
- Internet (TIPI)
- Prélèvement bancaire
- Chèque CESU

■ Cette année l'école de Lasse accueille 41 élèves. Il y a deux classes :

- La classe de grande section / CP :
19 élèves, enseignante Kathleen Cruet, ATSEM : Caroline Ervé
- La classe de CE1/CE2 : 22 élèves , enseignante Marion Planchenault

Le thème de l'année est : Les animaux.

Tout au long de l'année, au cours des projets pédagogiques définis par les enseignants, les élèves vont découvrir les différents animaux du monde. La sortie de fin d'année scolaire se fera donc en rapport avec ce thème. Les élèves de maternelle et CP iront au zoo. Pour les élèves du CE1 au CM2, c'est en cours de décision.

■ Les différents temps forts de cette année 2019/2020 sont les suivants :

- **Le ¼ heure de lecture** : depuis le mois de septembre tous les élèves de l'école participent au quart d'heure de lecture. Après la pause du midi, lors du retour en classe, tous les élèves lisent ou regardent des livres pendant 15mn. C'est un moment très apprécié par tous.

- **Opération recyclage** : La benne à papier est toujours installée devant l'école d'Auverse. Le tonnage du papier récupéré permet ensuite de financer les projets pédagogiques des deux écoles.

- **Novembre** : Les élèves de la classe de grande section/CP assistent à un spectacle organisé par Noyant-Villages, « Même pas peur du loup », et vont participer à un atelier sur la musique.

- **Décembre** : Juste avant les vacances de Noël une journée spéciale est organisée pour les élèves des écoles de Lasse et d'Auverse, qui se retrouvent pour partager un moment convivial.

L'APE organisera une tombola de Noël.

- **Mars** : Le carnaval aura lieu à Auverse. Un défilé sera organisé dans les rues d'Auverse. Le thème du carnaval sera les animaux. Cette année le carnaval aura sûrement lieu un dimanche.

- **Mai** : le traditionnel marché de printemps des écoles de Lasse et d'Auverse se déroulera début mai à l'école de Lasse.

Les élèves iront également à la piscine de Noyant en mai et juin.

- **Juin** : La fête de l'école aura lieu à Auverse, le thème sera les animaux. La date reste à définir.

D'autres projets et sorties sont susceptibles d'être ajoutés au cours de l'année.

Nous souhaitons à tous les élèves de Lasse une bonne année scolaire !

L'équipe enseignante



Repas des Aînés

■ 42 convives assistent au repas des Aînés

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale de LASSE organise le traditionnel repas des Aînés.



Dimanche 17 Novembre
une quarantaine de Séniors se sont retrouvés à la Salle "La Lassoise" pour déguster un savoureux repas concocté par le Restaurant Le Pélican de Vernantes, au sein d'une ambiance chaleureuse et festive.

Après-midi animé par un accordéoniste Luggi PIAZZON qui a su faire participer l'assemblée en entonnant des refrains connus. Certains même ont envahi la piste pour quelques pas de danse.

Cette journée conviviale a ravi les convives qui se sont donné rendez-vous l'année prochaine.

■ PALMARES DES RECOMPENSES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIE 2019

Le vendredi 18 octobre, les responsables de la commission fleurs ont donné le palmarès des maisons fleuries à la salle des fêtes, en présence de Mr FALIGAND Alain, 1^{er} Adjoint au Maire.

Après avoir remercié Mesdames MAROUSET, SEBILLE et Mr RIQUIN, membres du jury d'Auverse, Mr FALIGAND présente le podium.



Les participants ont été félicités, encouragés à poursuivre et récompensés par de superbes compositions florales.

Remerciements chaleureux à tous !

Avant de clôturer ce moment convivial par le verre de l'amitié.

■ Les gagnants

- Mr RABOUIN Jacky (1)
- Mme PAYE Chantal (2)
- Mme CASSIN Danièle (3)
- Maison des chasseurs (3)
- Mme GALLET Mauricette
- Mme TESSIER Martine
- Mme NALET Denise
- Mme COUETTE Viviane
- Mme FALIGAND Ghislaine
- Mme BOSSIS Caroline
- Mme QUANTIN Claudine
- Mme RIPOCHE Marie-Hélène
- Mme LEMONNIER Maryse
- Mme BOUTREUX Lisette
- Mme ROBIN Karine

■ LISTE DES ASSOCIATIONS

Club de l'Amitié - 3^{ème} Age

Mr PAGIS Guy
" Plaisance " à LASSE
Tel : 02 41 82 29 53

Comité des Fêtes

Mr NAULET Nicolas
" La Rousselière " à VAULANDRY
Tel : 06 14 40 75 78

Club de Gymnastique d'entretien Lassoise

Mme ROISEL Céline
4 Rue des Groseillers à BAUGE
Tel : 06 29 15 90 05

Association des Amis Pêcheurs de Lasse

Mr GELIN Christophe
14, rue des Tilleuls à LASSE
Tel : 02 41 82 21 77

Association des Parents d'élèves A.P.E.

Mme NICAULT Adeline
35, rue Principale à AUVERSE
Tel : 06 79 92 15 38

Société de l'Union

Mr GALLET Jean-Claude
" Parigné " à LASSE
Tel : 02 41 89 20 21

SC Auverse-Lasse- Chavaignes-Mouliherne

Mr UZUREAU Benoît
4 Rue de l'Union à BRION
Tel : 06 19 34 47 79

Mutuelle d'entraide

Mr PROULT Philippe
" Le Baile " à LASSE
Tel : 02 41 89 10 67

CUMA Les Martoisières

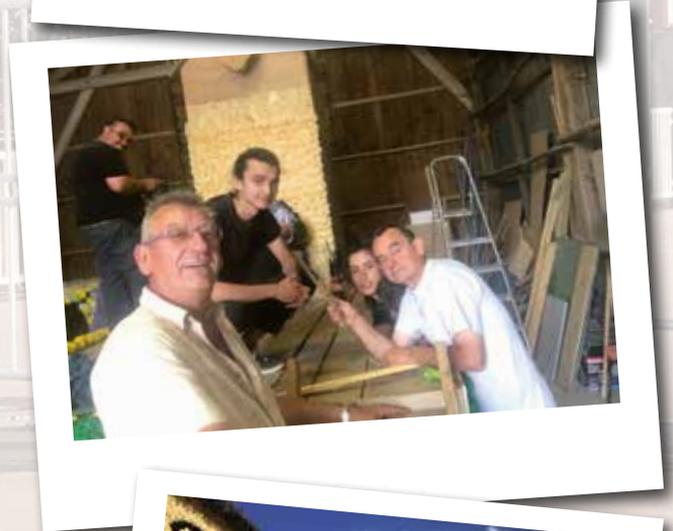
Mr GALLET Thierry
" La Grande Ronde "
à PONTIGNE
Tel : 02 41 82 21 40

Les Amis réunis de LASSE

Mme MULLER Nathalie
" Les Martoisières " à LASSE
Tel : 02 41 82 58 01



Il était une fois, une équipe de joyeux lurons réunie



avec comme hymne à la bonne humeur "Meunier tu dors..."



Les Associations

COMITÉ DES FÊTES

Assistés d'une douzaine de membres actifs et de bénévoles qui nous aident pour la réalisation et la confection des fleurs de notre char. Lors du Comice Agricole à DENEZE SOUS LE LUDE, nous avons représenté la commune avec un char sur le thème des vieux métiers, avec notre moulin, son meunier et ses minotiers.

La fête de Saint-Meen en juin a été gérée et organisée par notre association, aidée de nombreux bénévoles présents. Ils nous ont assistés pour la randonnée, le vide-grenier, le cochon grillé du midi, le concours de pétanque (animé par de jeunes musiciens).

La journée s'est terminée par une soirée sportive, avec la demi-finale de la coupe du monde féminine de foot retransmise à La Lassoise.

Cette année, le comité des fêtes a organisé deux soirées dansantes :

- au mois d'avril avec la Jambalaya
- et le premier samedi de décembre avec la choucroute de la mer !

Merci à tous !

Nous remercions

la commune et tous les volontaires qui contribuent au bon déroulement de nos manifestations.



Le Président : Nicolas NAULET
Secrétaire : Nicole BYZERY
Vice-Président : Rodolphe ROY
Secrétaire Adjointe : Ghislaine FALIGAND
TréSORIER : Dominique BOUIN
TréSORIER Adjoint : Edgard VISEUR

SOCIÉTÉ DE BOULE DE FORT : L'UNION



80
membres

> **Rendez-vous le 29 août**
pour le méchoui 2020.

Président : Jean-claude GALLET
Vice-président : Jacky RABOUIN

La société compte actuellement 80 adhérents, environ 45 participent aux différents challenges.

En début d'année, le challenge du Couason, disputé entre 5 sociétés.

Au mois de mai, le challenge du maire, suivi du concours de pétanque entre sociétaires en juillet.

Le dernier samedi d'août, le traditionnel méchoui ouvert à tous.

Et le challenge des amis en octobre pour finir l'année.

La finale du challenge " Robert et Marcel " du secteur 11 se déroulait cette année à Lasse, il a été gagné par la société " la Gaïeté " de Noyant.

■ ASSOCIATION DE PÊCHE



“ Cette année le beau temps nous a permis de réaliser une bonne saison au niveau de la vente des cartes de pêche. ”



Le concours du 21 juillet a été remplacé par une journée avec un lâché de truites (60 kg) qui ont fait le bonheur des participants petits et grands. Ce fut une réussite et nous remercions les bénévoles pour leur participation.

La cabane du plan d'eau a été lasurée et les tables nettoyées.

> En 2020 la journée truites sera le 19 juillet.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes voulant s'investir au niveau de l'association.

Nous souhaitons une très belle année 2020 à vous ainsi qu'à vos proches !

Les membres de l'association.

■ L' A.G.E.L

12
licenciés
en 2019



La saison 2018/2019 s'est clôturée avec 12 licenciés, dont 2 messieurs ! À la rentrée, nous avons repris les cours de GYMNASTIQUE le mardi 10 septembre avec 11 licenciés mais nous recevons encore les nouveaux adhérents.

Les séances se déroulent le mardi (selon le calendrier scolaire) de 19 H à 20 H à la salle de loisirs de Lasse.

Cette heure est placée sous le signe de la bonne humeur et de la bienveillance.

Pascaline FAUTRAS, notre animatrice sportive, propose des cours variés, en musique, avec un temps de relaxation pour finir la séance. Chacun évolue à son rythme et selon ses capacités.

Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir et participer à 2 séances découvertes.

> La cotisation annuelle est de 85 €. Il faut également fournir un certificat médical pour l'adhésion.

Sportivement, le bureau de l'AGEL

CONTACTS :

Présidente : Céline ROISEL : 06 29 15 90 05 • **Trésorier :** Dominique BOUIN : 06 38 95 15 55

Trésorière adjointe : Catherine MAZE : 06 03 10 25 07 • **Secrétaire :** Marianne FERMIGIER : 06 25 66 81 44

■ A.M.C.L.

L'entente sportive Auvergne-Mouliherne-Chavaignes-Lasse

Le club réussit une belle saison avec ses 3 équipes et assurant un maintien de ses équipes A et B, quoi de mieux pour fêter les 20 ans de la fusion.

L'année 2019 est marquée, à l'intersaison par l'arrivée d'un nouvel entraîneur en la personne de Cyril Flécheau, en remplacement de Laurent Ferte. Pour cette saison, l'équipe A

évolue en 2^{ème} division, l'équipe B en 4^{ème} division et l'équipe C en 5^{ème} division. Le club compte 52 joueurs licenciés, 11 dirigeants, ainsi qu'un arbitre officiel.

3
équipes



■ Pour suivre l'actualité du club, rendez-vous sur le site internet :
ent-sportive-amcl.sportsregions.fr/

CONTACT

Président : UZUREAU Benoit - 06-19-34-47-79

Trésorier : PROULT Alexandre - 06-40-05-02-16

Secrétaire : DUPERRAY Stanislas - 07-50-48-11-35

Les manifestations en 2020 :

28 Mars :

Soirée choucroute-couscous

24 Mai :

Assemblée générale

6 Juin :

Tournoi intercopain

24 octobre :

Soirée paëlla

■ CLUB DE L'AMITIE

Cette année LE CLUB DE L'AMITIE est fier de compter 62 adhérents.

Notre Assemblée Générale avait lieu le Jeudi 14 Février où nous avons accueilli 9 nouveaux adhérents.

Les manifestations de l'année 2019 ont été nombreuses et variées.

Repas toujours préparés et servis par " Le Pélican " VERNANTES bien appréciés de tous.

Innovations pour 2019 :
un concours de boule de fort et un pique-nique entre adhérents qui ont ravi tout le monde et seront reconduits l'an prochain.

En JUIN, notre sortie d'une journée à ST-MALO bien ensoleillée.

Les concours de belote ont été satisfaisants.

LES PROCHAINS CONCOURS POUR 2020 AURONT LIEU LES :

MERCREDI 18 MARS ET
MERCREDI 30 SEPTEMBRE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EST FIXÉE AU :
JEUDI 6 FEVRIER 2020

Les personnes désireuses de nous rejoindre au sein du CLUB seront les bienvenues et peuvent contacter :

Le Président :

Mr Guy PAGIS
Tél. 02 41 82 29 53

La Secrétaire :

Mme Françoise FRICARD
Tél. 02 41 82 29 43



■ L'APE du chat doré



Une bonne année passée pour l'APE.

De nombreuses manifestations et ventes qui ont permis le financement d'une partie du voyage au ski pour les grands ou encore une sortie à la mer pour les petits.

Un carnaval haut en couleur, avec un char pour accompagner les enfants, suivi d'un pique-nique et d'une après-midi jeux de société ouverte au public.

Une année qui s'est terminée sous le soleil et la bonne humeur à la **Fête des écoles** avec de nombreux jeux et des structures gonflables.

En septembre a eu lieu l'**Assemblée générale** avec l'élection du bureau.



*Toute l'équipe
vous souhaite
une bonne année.*

Présidente : Adeline Nicault

Secrétaire : Sandra Ligonière

Vice-Secrétaire : Émilie Guinoiseau

Trésorière : Vanessa Marmasse



Philippine Charbonnel, 16 ans., médaillée d'argent, en sélection départementale. Elle a confectionné une robe.

LASSE

« Un excellent souvenir de cette expérience »

Philippine Charbonnel, âgée de 16 ans, a été récompensée lors du concours du Meilleur apprenti de France.

Philippine a participé au concours du Meilleur apprenti de France. « À ma sortie de classe de 3^e, explique-t-elle, je suis partie en formation CAP Métiers de la mode et du vêtement, au

lycée Joseph-Wresinski à Angers ». Lors de sa seconde année, Philippine a pris la décision de s'inscrire au concours. « Je devais confectionner un vêtement, plus précisément une robe, et, en parallèle, constituer un dossier technique en lien avec ce projet. Je l'ai réalisé dans l'enceinte de mon établissement scolaire, avec une date butoir pour rendre le travail ».

Elle ajoute : « Lors de la sélection départementale, j'ai été médaillée d'argent et sélectionnée pour les régionales. Malheureusement, mon produit et mon dossier n'ont pas été récompensés à cette deuxième étape ! »

Philippine conclut : « Je garde néanmoins un excellent souvenir de cette expérience ».

CALENDRIER DES FÊTES 2020



Janvier

Vendredi 17

Vœux du Maire à 19 heures
à La Lassoise

Mars

Mercredi 18

Concours de belote
du club de l'Amitié

Avril

Samedi 04

Soirée dansante
du comité des fêtes

Juin

Dimanche 07

Fête communale de Saint Meen

Samedi 27

Fête des écoles à Auverse

Juillet

Dimanche 19

Concours de pêche

Aout

Samedi 29

Méchoui
de la Société l'Union

Septembre

Mercredi 30

Concours de Belote
du Club de l'Amitié

Octobre

Samedi 24

Soirée dansante
de l'A.M.C.L.

Novembre

Dimanche 17

Loto
du R.P.I.
à Auverse

Décembre

Samedi 05

Bal du comité des fêtes



2019

